



E.R.I.P.
asbl

ECOLE REGIONALE ET INTERCOMMUNALE DE POLICE

correspondance : Avenue des Anciens Combattants 190 - 1140 Bruxelles

☎ 02 201 16 16 fax 02 201 14 58 e-mail : erip@misc.irisnet.be

siège social asbl : Hôtel de ville, Grand Place 1000 Bruxelles

APPEL AUX CANDIDATS CHARGE DE COURS FORMATION DE BASE INSPECTEUR PRINCIPAL DE POLICE

La charge de cours suivante est actuellement vacante :

Intitulé du cours	Nombre d'heures
ETABLIR UN PLAN D'ACTION – PARTICIPER A LA DIRECTION D'UN PROJET	
<u>PLAN D'ACTION</u>	16 h
<i>Objectifs opérationnels</i> <ul style="list-style-type: none">- Identification et analyse des directives opérationnelles et des facteurs d'environnement relevant pour l'action projetée- Développement d'un plan d'action en concertation avec les collaborateurs- Présentation d'une proposition de plan d'action et des résultats obtenus	
<i>Contenu</i> <ul style="list-style-type: none">- Analyse d'environnement et statistiques- Le cycle de décision au niveau local- Les plans locaux de sécurité- Les résultats des enquêtes locales- Les objectifs opérationnels et l'inventaire des capacités et moyens- Les actions concrétisées- Evaluation des résultats et méthode suivie- Présentation du plan d'actions	
<u>DIRECTION D'UN PROJET</u>	16 h
<i>Objectifs opérationnels</i> <ul style="list-style-type: none">- Etude de la mission et analyse des facteurs d'influence et des incidences- Caractérisation de la situation et identification des attentes- Identification des causes et concrétisation en mesures ou propositions d'amélioration- Suivi et évaluation des mesures proposées- Gestion des résistances	
<i>Contenu</i> <ul style="list-style-type: none">- Nature de la situation problématique et des personnes ou entités concernées- Produit final souhaité: situation/environnement et méthodologie- But du projet et constitution conséquente d'une équipe de projet- Analyse approfondie d'un problème: identification des causes essentielles et accessoires et formulation des propositions de solution- Elaboration d'un plan d'action- Evaluation des effets et du processus de solution- Symptômes de la résistance et facteurs incidents- Techniques de gestion des résistances	

Le chargé de cours entamera sa fonction avec la promotion de septembre 2009. L'ERIP organise 1 cycle de formation de base du cadre moyen par an.

Profil souhaité :

- être membre du cadre opérationnel de la police locale ou fédérale (cadre moyen ou officier);
- avoir au moins 5 ans d'ancienneté ;
- justifier d'une connaissance et d'une expérience pratique dans la matière à enseigner ;

Envoi des candidatures :

Les candidatures écrites, accompagnées d'un curriculum vitae, doivent parvenir à Monsieur le Directeur de l'ERIP (par courrier, par fax ou par email) **au plus tard le 15 mai 2009**.

Si nécessaire, les candidats veilleront à obtenir de leur autorité hiérarchique l'autorisation de donner cours.

Renseignements complémentaires : peuvent être obtenus auprès de Francis PEETROONS, directeur de l'ERIP, tél : 02/274.12.75.